



Au sujet de l'obtention de la carte de 10 ans

Par **delicatesse**, le **05/01/2009** à **10:01**

svp j aimerais savoir à quel date je dois deposer mon dossier de carte de 10 ans etant donnee que ma carte de sejour d un an expira le 6 avril 09 je suis algerienne et conjoint de francais et quel est la procedure a suivre dpt 93 sous prefecture de raincy merci de me donner plus de detail

Par **bilop**, le **05/01/2009** à **18:22**

bonjour il est preferable de déposer ton dossier un mois avant l'expiration de ton titre d'un an si tu le fait trop tot ils peuvent t'annuler ton dossier, rntu vas à la prefecture tu retires un formulaire et tu mets tous les documents fiche de paie si tu travailles contrat de travail, si tu as des enfants ...tout rnj'ai oublié et une demande manuscrite (lettre de motivation). rn moi c'est ce que j'ai fait rn bon courage